

# **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/AONO/PU/CAY5/CIPM/2020 DU 17/04/2020 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LES QUARTIERS ABOM ET NGONA DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE**

[Télécharger le DAO](#)

## **1. Objet**

Le Maire de la Commune de Yaoundé 5, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'éclairage public dans les quartiers ABOM et NGONA dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé V, Département du Mfoundi , Région du Centre.

## **2. Consistance des prestations**

Les prestations comprennent :

1-Travaux préparatoires

2-Equipements divers

3-Fourniture et pose lampadaires MAF 250W y compris toutes sujétions

### 3. Coût prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020, pour un coût estimatif de vingt-cinq millions (25 000 000) de Francs CFA.

N°	ITINERAIRE	ENVELOPPE
i	Eclairage public dans les quartiers ABOM et NGONA de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé V	25 000 000

Le délai d'exécution est de trois (03) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le début d'exécution de la prestation.

### 5. Allotissement

Cet avis d'Appel d'Offres n'a qu'un seul lot.

### 6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, à toute entreprise exerçant au Cameroun et ayant des compétences avérées dans le domaine de l'électrification.

### 7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020, pour un coût estimatif de vingt-cinq millions (25 000 000) de Francs CFA.

N°	ITINERAIRE	ENVELOPPE
i	Eclairage public dans les quartiers ABOM et NGONA de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé V	25 000 000

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables, à la Mairie de Yaoundé 5 sise à Essos à côté

de l'Hôpital de la Caisse, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

#### **9. Acquisition du dossier**

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dans les Services de la Commune Mairie de Yaoundé V, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de quarante-deux mille cinq cent (42 500) francs CFA auprès de la Recette Municipale de Yaoundé V, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

#### **10. Remise des offres**

Les Offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels devront être déposées à la Mairie de Yaoundé V, au plus tard le 15 MAI 2020 à 14 heures, heure locale et devront porter la mention

#### **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N°05/AONO/PU/CAY5/CIPM/2020 DU 17/04/2020 POUR LES TRAVAUX  
D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LES QUARTIERS ABOM ET NGONA DE LA  
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V, DEPARTEMENT DU MFOUNDI,  
REGION DU CENTRE**

#### **11. Recevabilité des offres**

Les Offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) Francs CFA délivrée par une Institution Financière agréée par le Ministre en charge des Finances.

La validité de cette caution sera de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des Offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

## **12. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 15 MAI 2020 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la Salle des Actes de la Mairie de Yaoundé 5 à partir de 15 heures, heure locale, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## **13. Critères d'évaluation**

### **10.1 : Critère éliminatoire**

#### **10.1.1 Pièces administratives**

- a) Dossier incomplet ;
- b) Pièce falsifiée ;
- c) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48h
- d) Absence d'une caution de soumission

#### **10.1.2 Offre technique**

- a) Fausse déclaration;
- b) Non existence dans l'Offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Non satisfaction, d'au moins, 75% des critères de la grille.

#### **10.1.3 Offre financière**

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un Sous-Détail de Prix.

### **10-2 Critères essentiels**

L'Offre technique de chaque soumissionnaire sera évaluée suivant une notation binaire sur les critères suivants :

- 1°- Présentation de l'Offre ;
- 2°- Capacité de préfinancement : accès à une ligne de crédit, ou autres ressources financières ;

- 3°- Prestations similaires réalisées ;
- 4°- Personnel ;
- 5°- Planning d'exécution des prestations.
- 6- Matériel d'exécution

La grille détaillée d'évaluation figure à l'Article 16.3 du RPA0.

Seules les Offres techniques qui auront obtenu au moins 75% de « oui » à l'issue de cette évaluation seront retenues pour la suite de la procédure.

#### **14. Attribution**

Le Marché est attribué au soumissionnaire dont l'Offre techniquement qualifiée, est la moins disante.

#### **15. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

#### **16. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Yaoundé V.

Toute tentative de corruption ou fait de mauvaises pratiques devra être signalé par écrit et message téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République, Chargé des Marchés publics, avec copie au Président de la CONAC et au Maire de Yaoundé 5 B.P : 20 208 Yaoundé.

YAOUNDE le 17 Avril 2020

Le MAIRE

BALA Augustin

[Télécharger le DAO](#)